



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la
réglementation et des
libertés publiques

Bureau de la citoyenneté
Section des élections

**Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection
municipale partielle complémentaire
de la commune de NOYELLES-LES-SECLIN
des 25 juin et 2 juillet 2017**

Le Préfet de la région Hauts de France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-3 ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.225 à L.251 et L.256 à L.270;

Vu l'arrêté du sous-préfet de l'arrondissement de Lille du 29 mai 2017 portant convocation du collège électoral de la commune de NOYELLES-LES-SECLIN pour l'élection complémentaire d'un conseiller municipal ;

Vu le décret n° 2013-1289 du 27 décembre 2013 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Nord;

ARRÊTE

Article 1^{er}: Pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire de la commune de NOYELLES-LES-SECLIN, pour l'élection d'un conseiller municipal, la liste des candidats, dont les déclarations de candidatures ont été définitivement enregistrées à la préfecture du Nord, est fixée conformément au tableau joint en annexe.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans le bureau de vote unique de la commune de Noyelles-les-Seclin, conformément à l'article L.256 du code électoral.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au premier adjoint de la commune de NOYELLES-LES-SECLIN.

Lille, le **15 JUIN 2017**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Olivier JACOB

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE NOYELLES-LES-SECLIN

ÉLECTION MUNICIPALE COMPLEMENTAIRE des 25 juin et 2 juillet 2017

**Listes des candidats – 1er tour
(15 conseillers municipaux)**

Nom	Prénom
BLANCHART	Dominique
FORTRIE	Yannick
MENDYKA	Grégory